

HABILITATION ÉLECTRIQUE B1-B1V et/ou B2-B2V (essais) et/ou BR et/ou BC (NF C 18-510)

OBJECTIFS

Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.
Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage ou d'une installation électrique.

PUBLIC

Toute personne exécutant des OPÉRATIONS d'ordre électrique en Basse Tension.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

3 jours – 21 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : info@prematech-formation.fr

PROGRAMME

1- THÉORIE

- 1) Réglementation et responsabilités
- 2) Notions générales et électricité
- 3) Les dangers de l'électricité
- 4) Domaines de tension et zones d'environnement
- 5) L'habilitation électrique
- 6) Les moyens de protection
- 7) La consignation électrique BT
- 8) Exemples d'opérations réalisables par un BS et BE manœuvre
- 9) Appareils électriques amovibles
- 10) Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

2. PRATIQUE

1) Pour les B1-B1V-B2-B2V :

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Préparer des TRAVAUX d'ORDRE ÉLECTRIQUE
- Assurer la direction de TRAVAUX confiés à des EXÉCUTANTS
- Réaliser une deuxième étape de CONSIGNATION

2) Pour les BR :

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de CONSIGNATION
- Réaliser une CONNEXION / DÉCONNEXION

3) Pour les BC :

- Assurer la CONSIGNATION EN UNE ÉTAPE